

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE  
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR 2024-101

**ARRETE**

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 et suivants,

En raison de la fête des voisins du 31 mai 2024 organisée rue du Clos Nature et afin de garantir la sécurité des riverains,

**ARRETE:**

**ARTICLE 1** : le stationnement et la circulation seront interdits face aux 12 à 18, rue du Clos Nature, et ce, le **vendredi 31 mai 2024 de 18h à 24h environ.**

**ARTICLE 2** : une signalisation sera mise en place par les services municipaux.

**ARTICLE 3** : La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Cet arrêté sera affiché et adressé à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Wormhout.

Fait à WORMHOUT, le 24 mai 2024

Le Maire,

David CALCOEN



Pour le Maire,

**l' Adjoint délégué**

Florence DEHONDT

Acte rendu exécutoire par  
Publication et notification le 24/05/2024  
Le Maire,  
David CALCOEN



Pour le Maire,

**l' Adjoint délégué**

Florence DEHONDT

Département :  
NORD

Commune :  
WORMHOUT

Section : AE  
Feuille : 000 AE 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 24/05/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC de DUNKERQUE  
Service Départemental des Impôts  
Fonciers 37 RUE SAINT- MATTHIEU  
59140  
59140 DUNKERQUE  
tél. 03.28.22.67.29 -fax  
sdif.nord.ptgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

